



Club PLUi - 17 octobre 2016

PLUi et patrimoine

ARNAUD DE LAJARTRE

Maître de conférences en droit public - Université d'Angers

Responsable du programme de recherches de l'ANR sur le PLU patrimonial

<http://plupat.hypotheses.org/>

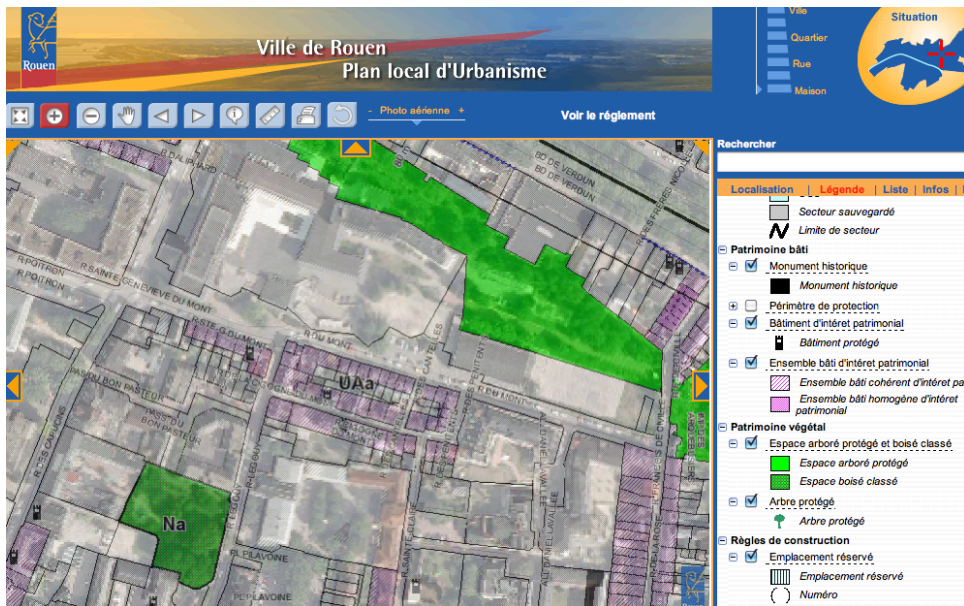


Le PLUi pour quel(s) patrimoine(s) ?

- Identification scientifique et citoyenne. Diversité.
- Quelle ingénierie, surtout dans des territoires ruraux ?
- Dans la recomposition territoriale, le patrimoine, enjeu communal ou intercommunal ?
- Différenciation et hiérarchisation des patrimoines.
- Le patrimoine durable : pour combien de générations ?



Le PLUi pour quelle protection ?



- Graduation des outils / des patrimoines. Réversibilité ?
- La boîte à outils du code : rapport, PADD, OAP, règlement, zonages, annexes
- Ecriture stricte ou par objectifs ?
- Soft law ou droit dur ? Label et protection
- Quelle place pour l'urbanisme négocié / de projet ?

